

Rupture des négociations locales dans les CISSS et les CIUSSS
L'APTS appelle le nouveau gouvernement à relever son premier défi en santé

Longueuil, le 12 octobre 2018 – « Le nouveau gouvernement a l'occasion de montrer d'emblée ses couleurs en matière de santé et de services sociaux en relevant un premier défi, aisément à sa portée : envoyer aux centres intégrés (CISSS et CIUSSS) le message clair de retourner aux tables de négociation et d'arriver, en toute bonne foi, à une entente à la satisfaction des deux parties. »

C'est l'appel qu'a lancé aujourd'hui Robert Comeau, vice-président de [l'APTS](#), après que les employeurs de 15 CISSS et CIUSSS où se déroulent des négociations locales avec le syndicat se sont retirés des pourparlers. « Une négociation, ça se fait à deux, rappelle-t-il. Comment voulez-vous négocier avec quelqu'un qui se retire brusquement et sans explication alors que des dates de rencontre ultérieures avaient été convenues dans plusieurs cas? C'est un non-sens. Ça va complètement à l'encontre des pratiques habituelles! »

Une commande venue d'en haut?

Ce retrait massif est d'autant plus étrange, souligne l'APTS, que ces négociations relèvent de la responsabilité de chaque établissement. Il y a en effet autant de tables de négociation qu'il y a de CISSS et de CIUSSS dans le réseau. Chacun négocie indépendamment avec ses salarié·e·s les matières locales de la convention. Pareil retrait de leur part suppose donc qu'il y a eu un mot d'ordre. Soit les établissements se sont concertés, soit ils ont reçu une directive venant « d'en haut ».

Ces négociations locales, rappelons-le, ont été rendues nécessaires à la suite de la fusion massive des établissements en 2015. Leur échéance légale était prévue le 30 septembre dernier dans la majorité des cas. À défaut d'une entente à cette date, les parties étaient tenues de passer à l'étape de la médiation. Elles pouvaient néanmoins continuer à négocier jusqu'au début de celle-ci, ce à quoi la très grande majorité d'entre elles s'employaient activement avant ce retrait unilatéral.

Un enjeu pour la population également

« L'enjeu va bien au-delà de nos seules conditions de travail, d'insister Robert Comeau. Le résultat de ce processus va conditionner, pour les années à venir, la qualité et l'accessibilité des services destinés à nos concitoyen·ne·s. » D'autres syndicats et d'autres acteurs sociaux partagent la même analyse. C'est notamment le cas de la Fédération québécoise des municipalités ([FQM](#)), qui a récemment dénoncé les effets indésirables engendrés par la fusion des établissements qui, souvent, [éloignent les services de leurs concitoyen·ne·s](#) et entraînent des [pertes d'emplois localement](#).

Pour l'APTS, le nouveau gouvernement doit prendre acte de tous ces signaux d'alarme et donner un coup de barre, d'autant plus que le dossier n'exige pas des dizaines de millions de dollars pour être réglé, mais de la bonne volonté. Les Québécois·es ont clairement signifié un besoin de changement en portant leur choix sur la CAQ, la santé et les services sociaux figurant en tête de leurs préoccupations.

« Ce retrait des tables de négociation locales est inadmissible. Notre syndicat et nos membres ont toujours

voulu et continuent de vouloir négocier. La balle est donc dans le camp des employeurs et de leur grand patron, le nouveau gouvernement du Québec. Ceux-ci seraient mal avisés de faire un pas de plus dans cette réforme tant décriée sans chercher à favoriser, dans les établissements, l'adhésion de ceux et celles qui, tous les jours, sont au cœur de la livraison des services à leurs concitoyen·ne·s », de conclure le vice-président de l'APTS.

À propos de l'APTS

L'[Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) regroupe et représente quelque 55 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

- 30 -

Pour renseignements : Raynald Banville
Conseiller en communication et en relations médias
Tél. : 514 207-6486 (cell.)